

COMPTE-RENDU REUNION ARMG – MAIRIE 31.03.23

Etaient présents Kevin Vautey de la Mairie du Bois Plage et Odile et Didier Rojare de l'ARMG.

Nous avons remis à M. Vautey une copie du mail que nous vous avons adressé le 15 mars dernier, ainsi que les remontées que nous avons eues de la part des adhérents.

Les demandes de l'ARMG sont en minuscules, nos échanges et les réponses de M. Vautey sont en italiques

1. ROND-POINT ET ENTREES RAISE MARITAISE, BREMAUDIÈRES...

Demande de remise dans son axe initial de la rue de la Glacière, promesse de Monsieur le Maire au début de son mandat. La compétence en matière d'aménagement de la Départementale est passée du département à la commune, il serait temps d'agir

Problèmes passages poids-lourds, détérioration du rond-point... : responsabilité communale et non plus départementale

Non-continuité pour le passage des chausseurs (piétons et cyclistes) au niveau du rond-point et vers La Couarde

Demande de rétrécissement des entrées dans la Raise et les Brémaudières par des îlots végétaux à la place du rond-point, espaces piétons par exemple

M. Vautey s'engage à faire poser une signalétique plus visuelle insistant sur l'itinéraire principal et sur le passage-piétons. Pour le reste, il prend note de nos demandes et va se rendre sur place. Nos demandes sont faisables. Nous demandons que les promesses soient tenues d'autant plus que la compétence appartient maintenant à la municipalité.

2. TRAFIC CONSTATE ET VITESSE CONSTATEE

Très supérieurs à l'objectif de 30 km/h : comment ralentir des flux qui contournent les 20 km/h de la départementale ?

Appareil mesure de vitesse jamais réinstallé en dépit des engagements pris

La départementale est aussi en zone 30. L'appareil de mesure de la vitesse va être réinstallé de façon mobile pendant la saison. M. Vautey nous montre une esquisse d'un premier projet réalisé par le Bureau d'Etude qu'il ne peut nous donner pour le moment. Il est conscient de la nécessité de ralentir la vitesse et les flux de véhicules.

La première chicane au niveau des Chemins des Grives et des Mouettes va être remplacée avant le 15 mai par une chicane végétalisée mais elle ne sera pas raccourcie. Une deuxième chicane va être installée en test juste avant l'impasse

COMPTE-RENDU REUNION ARMG – MAIRIE 31.03.23

des Chardons Bleus, avant l'été si possible. Après l'été, nous aurons une 3^{ème} chicane en test entre la rue des Pingettes et la Grande Noue, puis une 4^{ème} avant ou après le Pas des Bœufs. Nous avons insisté pour ne pas avoir de chicanes matérialisées par des plots en plastique, mais, pour des raisons de sécurité, des plots en plastique souple seront installés en test, comme pour la première chicane. En ce qui concerne la zone forestière, la municipalité cherche à travailler avec les propriétaires des bandes privatives qui n'appartiennent pas à la commune et qui ne permettent pas, pour le moment, d'envisager des travaux. Vont s'ajouter aux chicanes une vingtaine de résines avec des carrefours surélevés en plateaux pour lesquels nous n'avons pas eu le détail. La municipalité a du retard en raison de problèmes de remplacement des réseaux

3. PANNEAU INTERDICTION 3,5 t

Promesse de Monsieur le Maire en début de mandat

Nous insistons sur cette promesse ! Le refus du panneau d'interdiction aux 3,5 t par M. Vautey ne nous satisfait pas. Nous en reparlerons à M. le Maire.

4. PANNEAUX VOIES PARTAGEES ET MARQUAGES AU SOL

Limitation de vitesse et pictogrammes piétons et cyclistes, voies partagées à 20 km/h (panneaux bleus) Raise Maritaise mais aussi dans toutes les voies menant aux plages

Pour le moment, seule une partie du centre bourg sera en voies partagées à 20 km/h. Cela donne la priorité des piétons sur tous les véhicules, vélos, motos, autos... Et les piétons peuvent alors circuler en plein milieu de la voie même s'il existe des trottoirs comme en centre-bourg. De nouveaux marquages au sol pour la zone 30 vont arriver avant l'été.

5. AMENAGEMENT DE CHICANES VEGETALISEES

Cf photos rue des Barjottes en moins minéral si possible

Comme promis en début de mandat, et suppression des plastiques avec repositionnement pour une meilleure efficacité. Quid des 4 autres ?

Cf réponse de M. Vautey plus haut.

6. DANGEROUSITE DES PRIORITES A DROITE SUR TOUTE LA RAISE

Solutions ?

Le passage en zone 30 devrait créer le ralentissement. Il va falloir être vigilants !

7. REFECTION DU CHEMIN DES MOUETTES EN 2023

Plans des modifications et des places de stationnement, eucalyptus, arbre remarquable ?

Cela se fera en 2024 après le chantier privé du coin du chemin des Mouettes. Il est à craindre que l'eucalyptus sera abattu. Nous demandons à M. Vautey de faire le maximum pour le conserver.

COMPTE-RENDU REUNION ARMG – MAIRIE 31.03.23

8. AVENUE DE LA PLAGE LE LONG DU CIMETIERE

Bandes cyclables pour remonter le long du cimetière promises toujours en attente ?

Le décroutage des arbres sera fait en 2024. Du retard dans la mise en place du projet de remontée des cyclistes le long du cimetière. 2024 ?

9. RUE DES DUNES : PROBLEME POUBELLES

Demandes répétées des riverains : Végétaliser et les cacher.

Demander aux exploitants du Beach Bar et de leurs voisins de s'impliquer et de mieux gérer leurs poubelles.

La municipalité fait le maximum pour responsabiliser les gérants des deux bars afin qu'ils canalisent mieux leurs déchets. Nous insistons pour que la Mairie les responsabilise d'une manière ou d'une autre mais aussi que ces poubelles soient cachées pour répondre aux demandes des riverains.

10. RAISE MARITAISE/PAS DES BŒUFS : PROBLEME POUBELLES

Demandes répétées des riverains : Végétaliser et les cacher

Selon M. Vautey, les cacher fera empirer le problème (dépôts sauvages...) La commune passe tous les jours, samedi compris pendant la période estivale. Nous insistons sur la nécessité de faire un effort esthétique en végétalisant.

Des colonnes enterrées supplémentaires vont être installées rue de Gros Joncs/Courseau (Le Morinand) après l'été et aux Ardilliers en 2024. Tout cela prend du temps.

11. DES IMPERMEABILISATION DES SOLS, ALTERNATIVES AU BITUME ET RENATURATION EFFECTIVE DU SUD VILLAGE

Remarques répétées des riverains : Voies adjacentes de la Raise refaites de façon trop minérales : Impasse des Chardons Bleus, pins du domaine public jamais replantés après la rénovation du chemin des Grives, ...

Rue des Sauzes- Plage des Sauzes : aucune prise en compte des cyclistes (sécurité de la circulation, places de parkings vélos en nombre insuffisant)

Une demande d'augmenter le nombre de lisses-vélos va être faite à l'ONF. Pour les voies refaites récemment, certains riverains sont satisfaits des travaux qui ont été faits. Nos remontées ne sont pas du même avis.

12. LA RUE DES SINGLE PIEDS

La réfection de cette rue sera prévue dans les années à venir, au plus tard en 2026. L'ARMG invite les riverains à se manifester pour être consultés avant les travaux.

COMPTE-RENDU REUNION ARMG – MAIRIE 31.03.23

13. LES JARDINS D'ARCADIE

41 % de terre nue comme indiqué dans le permis de construire ?

Déclaration de fin de chantier à comparer au PC initial

99 appartements, 40 places de parking...

Passages piétons-poussettes-vélos

Une nouvelle demande de permis de construire modificatif aurait été déposée récemment. L'ARMG se pose la question du respect du permis de construire initial à savoir l'engagement des Jardins d'Arcadie de respecter les 41% de pleine terre. Pour nous, le compte n'y est pas et nous demandons à la municipalité d'être particulièrement vigilante sur ce dossier et de nous tenir informés. De plus, pour l'ARMG le problème du stationnement reste entier : il déborde déjà dans tout le quartier. Nos attentes vis-à-vis de la municipalité sont fortes aussi sur ce dossier.

Nous attirons l'attention de nos adhérents sur la réunion d'information qui a eu lieu le 11 avril 2023 Salle des Oyats de la part de la Municipalité représentée par M. Juin et une grande partie de son équipe. Ré à la Hune et Le Phare de Ré vont probablement faire paraître un compte-rendu. Nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer qu'ont été abordées de nombreuses questions posées par l'ARMG, à savoir la zone 30, la zone 20 avec priorité aux piétons, le problème de remontée des sens interdits par les vélos (la commune va installer des sens interdits y compris vélos), le Plan Communal de Sauvegarde, la surveillance des zones boisées, le redéploiement des outils de vidéo-protection (22 caméras sur la voie publique, 5 dans les bâtiments publics), la sécurité des plages, le Clos Marin, la prévention avec la présence de 8 pompiers en alerte 7 j/7 au Bois Plage, la police de proximité relocalisée rue des Barjottes, avec une présence nocturne jusqu'à 3h du matin en période estivale, et en journée de 8h à 21h...